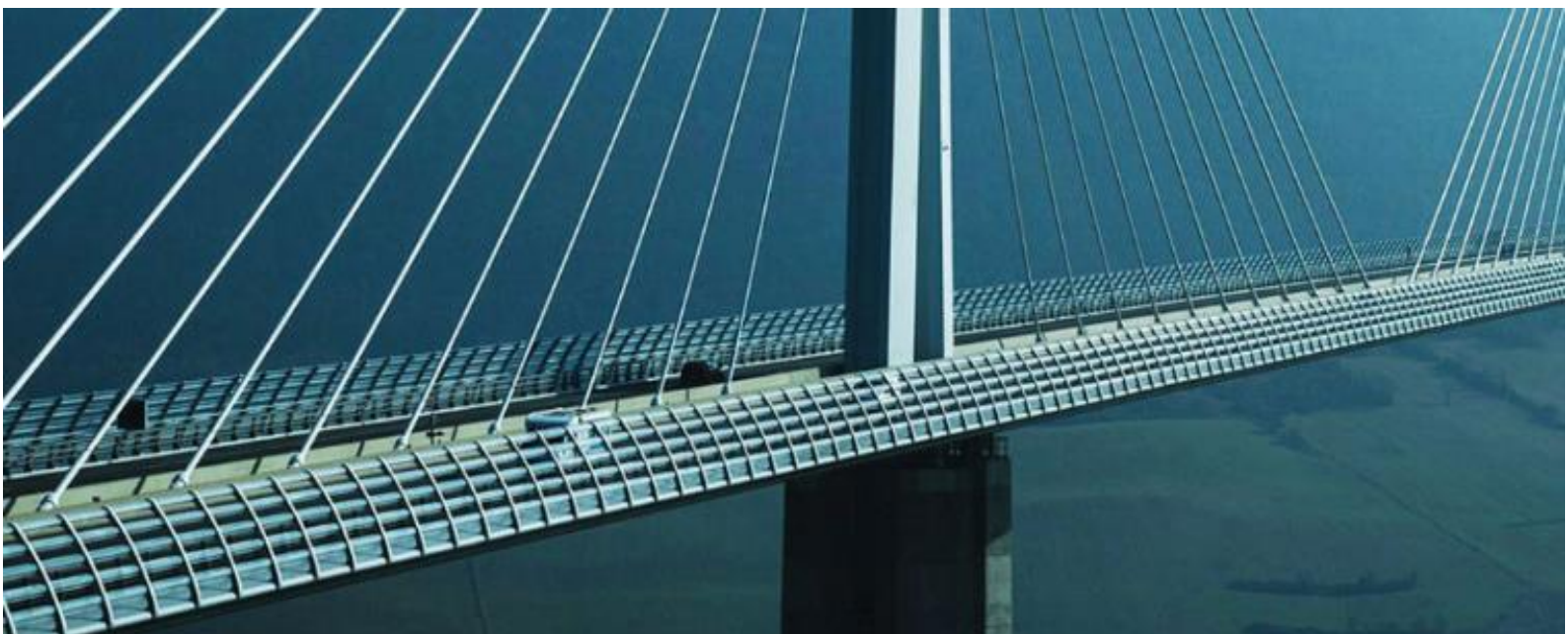


LATOUR CAPITAL

OPERATIONAL EQUITY

Rapport ESG - 2019



Éditorial

Conscients des enjeux sociaux et environnementaux majeurs à venir, nous avons, chez Latour Capital, l'ambition de nous inscrire dans une logique d'investisseur responsable. Depuis notre création en 2011, nous nous engageons à soutenir des activités pérennes, créatrices de valeur à long terme et portées par des modèles économiques rentables et durables. Nous accompagnons nos sociétés en portefeuille dans l'ensemble des défis qu'elles ont à relever, y compris celui de prendre en compte l'intérêt de leurs parties prenantes et d'avoir un impact positif sur la société. Au quotidien, nous avons aux côtés des sociétés en portefeuille une approche pragmatique et opérationnelle, agissant sur des sujets créateurs de valeur tels que la santé et la sécurité au travail ou la réduction de l'empreinte environnementale des entreprises.

Depuis 2012, date à laquelle nous avons commencé à formaliser nos engagements et actions en matière d'investissement responsable, nous nous sommes forgé une conviction : les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) contribuent à la performance des organisations. Ce cheminement s'est traduit par une intégration de plus en plus importante des critères ESG dans notre processus d'investissement et de suivi de notre portefeuille. Cette réflexion s'est également concrétisée par le partage de la responsabilité ESG au plus haut niveau de notre équipe de gestion.

L'année 2018 a été une année charnière dans notre engagement, symbole de notre volonté de faire de l'ESG un sujet clef et structurant de notre stratégie. Au-delà du respect des différentes normes réglementaires et de marché, nous souhaitons approfondir et renforcer notre démarche. Ambitieux dans notre manière de gérer notre portefeuille, nous souhaitons également l'être dans notre gestion des sujets ESG. Cette ambition s'est ainsi traduite en 2018 par la rédaction de notre première Politique ESG, formalisant notre réflexion en la matière et détaillant les différentes étapes de notre processus d'investissement, l'établissement systématique de due diligences ESG lors de nos investissements majoritaires et par la rédaction d'un premier Rapport ESG.

L'année 2019 a confirmé notre engagement et le renforcement de notre démarche avec la mise en place d'initiatives diverse : (i) l'organisation d'une table ronde ESG lors d'un séminaire réunissant les dirigeants de nos sociétés en portefeuille qui ont pu échanger sur les *best practices* relatives à l'ESG après une présentation faite par Didier Gaudoux, Partner sponsor de l'ESG ; à cette occasion, l'implication de nos sociétés en portefeuille sur ces sujets a été démontrée ; (ii) la réalisation d'une demi-journée de formation dédiée à l'ESG pour toute l'équipe d'investissement : cette démarche s'est inscrite dans notre volonté de faire de l'ESG un élément structurant de notre activité d'investissement ; (iii) la conduite d'une campagne de sensibilisation de nos sociétés en portefeuille sur des critères sociaux tels que la création d'emploi et l'égalité hommes-femmes : un questionnaire a été rempli par chacune de nos sociétés en portefeuille, point de départ qui nous permettra à l'avenir de monitorer l'évolution de

ces indicateurs ; et (iv) l'intégration de critères ESG dans la part variable de la rémunération des dirigeants de trois de nos sociétés en portefeuille avec un engagement à généraliser cette pratique à l'ensemble de nos participations en 2020. Enfin, nous poursuivons la réalisation de due diligence ESG lors de nos investissements : en amont de notre investissement dans Atlas For Men, une due diligence a été menée sur l'un des sujets ESG majeurs pour ce secteur, à savoir la prise en compte des sujets Environnementaux et Sociaux dans la Supply chain, et des engagements ont été pris pour mener des due diligences ESG dans l'année suivant le closing sur les deux autres investissements que nous avons réalisés en 2019, Primonial et Sansac. Par ailleurs, au cours de l'année 2019, l'équipe en charge de l'ESG a été renforcée avec la nomination de deux *process owners*, membres de l'équipes d'investissement, Caroline Ballaloud (Senior Associate) et Tatiana Gagey (Analyste).

Conscients de la mission qu'il nous reste à accomplir, nous sommes persuadés que la transparence de notre démarche et de nos engagements en matière d'ESG vient s'inscrire dans une évolution structurelle de notre industrie et dans un mouvement de fond, où les sujets ESG deviennent incontournables pour la majorité des acteurs du Private Equity.

Souhaitant formaliser et suivre de près notre engagement ESG, nous avons rédigé ce second rapport ESG.



Cédric Bannel
Associé Fondateur



Didier Gaudoux
Associé, Responsable ESG

Sommaire

Table des matières

- 1 Les Engagements de Latour Capital en faveur de l’investissement responsable..... 5
 - 1.1 Latour Capital, investisseur d’entreprise..... 5
 - 1.2 L’ESG pour Latour Capital..... 7
 - 1.3 Latour Capital, acteur impliqué dans son industrie..... 9
 - 1.4 Dates-clefs de notre engagement..... 10
- 2 L’ESG, au cœur de notre cycle d’investissement 11
 - 2.1 Notre cycle d’investissement 11
 - 2.2 Phase de Détection 11
 - 2.3 Phase d’Acquisition..... 12
 - 2.4 Phase d’Accompagnement..... 13
 - 2.5 Phase de Cession 13
- 3 En détail, l’intégration de l’ESG au niveau de notre portefeuille 14
 - 3.1 Revue Globale du Portefeuille..... 14
 - 3.2 SULO 16
 - 3.3 Sogetrel..... 18
 - 3.4 Oak Nation 20
 - 3.5 ERI 21
- 4 L’intégration des sujets ESG au sein de notre société de gestion 22
 - 4.1 Nos engagements au sein de la société de gestion 22
 - 4.2 Nos engagements pour la société civile 24
 - 4.3 Notre plan d’action à horizon 3 ans - mis en place en 2018..... 25
 - 4.4 Latour Capital et les Objectifs de Développement Durable 26
- 5 Annexes..... 28

1 Les Engagements de Latour Capital en faveur de l'investissement responsable

1.1 Latour Capital, investisseur d'entreprise

Une équipe expérimentée au profil entrepreneurial et opérationnel

Depuis maintenant 9 ans, Latour Capital soutient des entreprises dans leur développement et leur croissance. Fondée par Cédric Bannel, Philippe Leoni et Alain Madelin, Latour Capital a su se définir une identité entrepreneuriale et innovante, à laquelle s'ajoute une vision opérationnelle forte, basée sur l'expertise multi-sectorielle de ses dirigeants.

L'équipe est aujourd'hui composée de 18 professionnels.

Stratégie d'investissement

Latour Capital est une société de gestion indépendante, active sur le segment mid et large cap du capital investissement français et dédiée à des opérations de capital-développement ou de LBO dans des sociétés de croissance. Nos secteurs d'activités cibles sont l'industrie, les services aux entreprises et le numérique.

Les chiffres-clefs de Latour Capital

Latour Capital gère aujourd'hui c. 1 300 M€ d'actifs, répartis à travers trois fonds principaux :

- Latour Capital I (115 M€) - levé en 2012 et intégralement investi dans 7 sociétés entre 2011 et 2015 ;
- Latour Capital II (306 M€) - levé en novembre 2015 et intégralement investi dans 6 sociétés entre 2015 et 2019.
- Latour Capital III (800 M€ ciblés) - fonds en fin de levée avec déjà un investissement réalisé en 2019. Cible de sociétés de taille supérieure dont la valeur d'entreprise est comprise entre 80 et 250 M€.

Trois fonds de co-investissement complètent ces actifs sous gestion, pour un montant total de 250 M€ supplémentaires.

Les 10 sociétés en portefeuille pour la période du rapport sont les suivantes : Oxand, NextPool, YellowKorner, Syclef, ERI, Oak Nation, Sogetrel, Sulo, Atlas for Men et Primonial.



YELLOWKORNER



OAK  NATION

Sogetrel

SULO




PRIMONIAL

1.2 L'ESG pour Latour Capital

Responsabilités ESG

Notre démarche ESG est portée et animée par deux de nos associés : Cédric Bannel, associé-fondateur de Latour Capital et Didier Gaudoux.

Notre Secrétaire Générale et Directrice Administrative et Financière, Véronique Cayrol, s'assure de la bonne mise en œuvre de la politique ESG au niveau de la société de gestion et de la communication des enjeux ESG auprès de nos investisseurs.

L'équipe d'investissement, de son côté, pilote le suivi de la performance ESG au sein de chacune des sociétés en portefeuille, et s'assure que le sujet soit bien discuté à minima une fois par an en Conseil de Surveillance/Administration. Caroline Ballaloud (Chargée d'affaires Senior) et Tatiana Gagey (Analyste) sont en charge de l'animation du process ESG et du contrôle de la bonne mise en place des actions ESG.

Nos engagements

- **Envers nos investisseurs**

Nous nous engageons à traiter nos investisseurs avec équité et à faire preuve de transparence à leur égard. Nous nous engageons à fournir à nos investisseurs des informations claires et justes sur nos pratiques d'investissement et à prendre en compte les enjeux ESG tout au long de notre process d'investissement. Nous nous engageons à leur rendre des comptes sur la performance ESG des sociétés en portefeuille et à les avertir en cas d'incident.

- **Envers nos sociétés en portefeuille**

Nous mettons notre esprit entrepreneurial au service des dirigeants et nous engageons à les accompagner dans leur projet de développement.

Nous leur demandons de progresser sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance qui concernent leur activité. Notre implication se traduit lors de l'investissement, par la conduite d'une due diligence ESG, soit dans la période de préinvestissement soit dans l'année suivant le closing. Un plan d'action ESG est ensuite proposé par le management pour la période d'investissement. Ce plan d'action est discuté et validé par Latour Capital ; nous nous assurons que le sujet est régulièrement revu en Conseil de Surveillance/*Business Review* et mis à l'ordre du jour à minima une fois par an en Conseil de Surveillance/Administration. Les entreprises doivent en particulier progresser sur des sujets opérationnels, qui apportent de la valeur, tels que la santé et la sécurité au travail ou les impacts environnementaux directs de l'activité.

Notre volonté est de pouvoir mesurer, lors de la cession, les progrès accomplis pendant la phase de détention, et de les valoriser auprès du futur acquéreur.

Nous sommes convaincus qu'un partage de la valeur équilibrée au sein de nos participations est essentiel parce qu'il favorise l'implication de chacun dans le projet et contribue à des relations de confiance. Aussi, lorsque cela est possible, nous faisons en sorte d'étendre le management package au-delà du top management des sociétés en portefeuille.

En termes de conflits d'intérêt, notre modèle de gouvernance, basé sur l'indépendance de nos équipes, est sous la supervision de nos Conseils de Surveillance/ Administration dont le rôle est de conseiller les équipes de management sur ces sujets.

- **Envers nos collaborateurs au sein de Latour Capital**

Nos collaborateurs représentent un élément clé de notre projet, aussi nous leur offrons un cadre professionnel épanouissant et enrichissant, et les formons tout au long de leur carrière.

Nous faisons en sorte d'avoir un cadre de travail ouvert, favorisant l'échange et la communication entre toute l'équipe. Cela se concrétise notamment par des réunions régulières au cours desquelles nous abordons l'ensemble des sociétés en portefeuille, afin que chacun dispose d'un niveau d'information suffisant.

Nous avons mis en place une politique de rémunération dynamique, basée sur un alignement entre intérêts des collaborateurs et intérêt des porteurs de parts. Cette politique s'illustre notamment par un Carried Interest étendu à toute l'équipe de Latour Capital.

Le droit à la déconnexion a été officiellement formalisé par un avenant au contrat de travail de tous les salariés cadres de la société.

- **Envers la société**

Souhaitant avoir un impact positif sur l'ensemble de notre écosystème, nous nous engageons à promouvoir les pratiques d'investissement responsable dans notre industrie (voir p.9, les engagements publics de Latour Capital).

L'impact environnemental direct de notre activité est limité. Nous veillons néanmoins à réduire notre empreinte sur la planète. À ce titre, nous avons mis en place un système de tri des déchets et cherchons à limiter l'empreinte carbone liée à nos déplacements. Par ailleurs, nous avons totalement supprimé l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique au sein de la société de gestion en installant une fontaine à eau filtrante. Enfin, nous utilisons une machine café « zéro-déchet non recyclable ».

Souhaitant avoir un impact sociétal large, nous avons également défini des axes clés en matière de mécénat. À titre d'exemple, nous sommes un mécène régulier des « Petits Princes », association reconnue d'utilité publique accompagnant depuis 30 ans des enfants et adolescents atteints de maladies graves dans la réalisation d'un de leurs rêves (voir p.24).

1.3 Latour Capital, acteur impliqué dans son industrie

Depuis notre fondation en 2011, nous nous sommes engagés en faveur de l'investissement responsable, en rejoignant notamment deux initiatives ayant pour objectifs de promouvoir les valeurs et pratiques de l'investissement responsable au sein de l'industrie du Private Equity en France particulièrement (France Invest) et au sein de la finance mondiale plus globalement (UN PRI).

Membre actif de France Invest depuis 2011



Anciennement connue sous le nom de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (ou Afic), France Invest a pour vocation de représenter et promouvoir la profession du capital-investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics.

L'association compte 310 membres actifs (31 décembre 2018) et regroupe l'ensemble des structures de capital-investissement installées en France.

Signataire des PRI depuis 2012



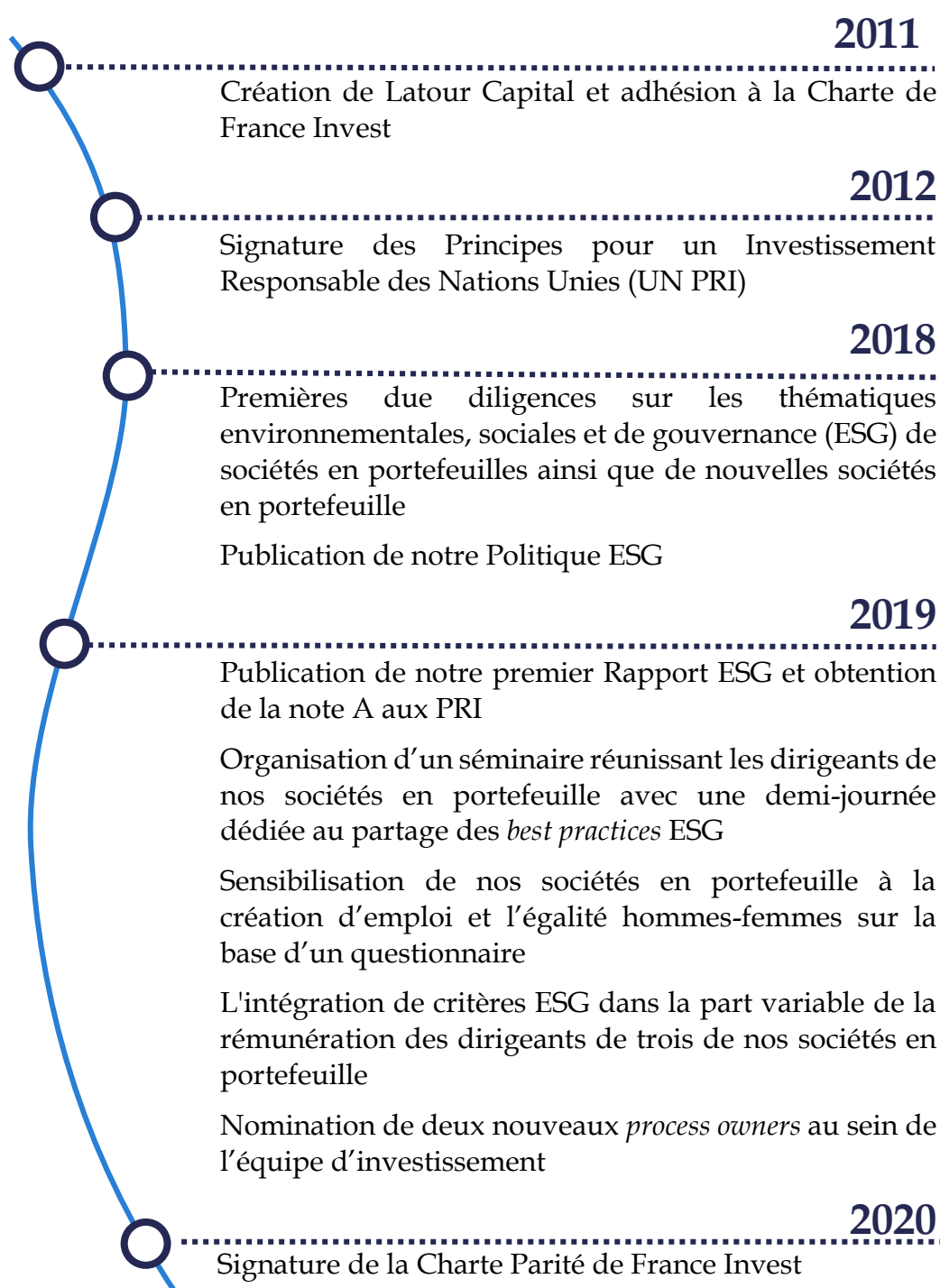
Lancée par l'ONU en 2006, les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) sont une initiative regroupant un réseau international d'investisseurs signataires dans le but d'appliquer les six principes pour l'investissement responsable.

Ces principes visent à déterminer les liens entre investissement et les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et à aider les signataires à incorporer ces questions à leurs décisions en matière d'investissement et d'actionnariat (pour voir le détail des principes, voir en annexe).

Latour Capital a choisi de signer les PRI dès 2012 afin de s'inscrire dans une démarche globale en faveur de l'investissement responsable. Depuis quelques années, nous nous concentrons à améliorer la notation que nous délivre les PRI et attestant de la qualité de notre démarche de gestion responsable : ainsi, nous avons été notés A sur l'exercice 2018.

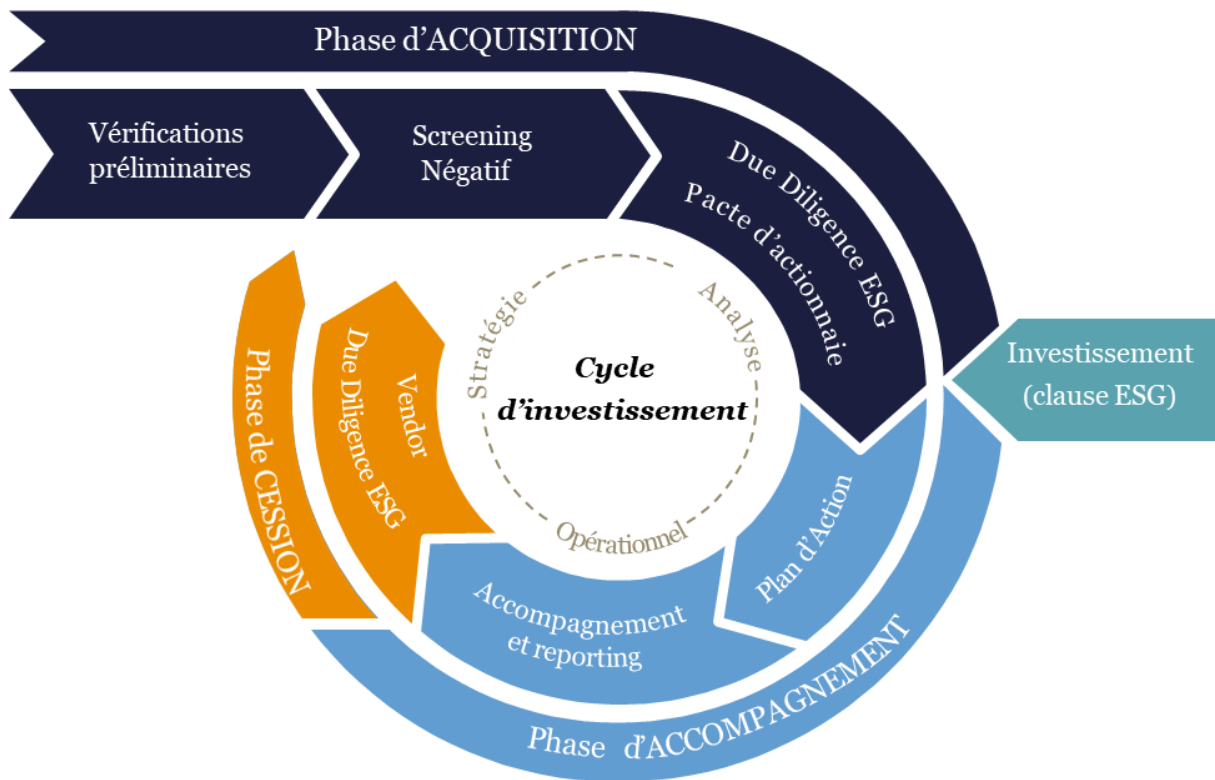
1.4 Dates-clefs de notre engagement

Depuis la levée de notre premier fonds il y a 9 ans, Latour Capital a su cheminer et travailler afin d'améliorer constamment son approche de l'investissement responsable. Alors que dans un premier temps, cet engagement s'illustrait à travers l'adhésion à des principes et à des groupes de réflexion, il est devenu plus concret et pro-actif à partir de 2018.



2 L'ESG, au cœur de notre cycle d'investissement

2.1 Notre cycle d'investissement



2.2 Phase de Détection

Liste d'exclusion : negative screening

Fidèle à nos valeurs d'investisseur durable, nous nous interdisons d'investir dans des secteurs qui ont un impact négatif sur la société, notamment les secteurs suivants :

- Secteur de l'armement (production ou distribution de mines anti personnel ou de bombes à sous-munition) ;
- Production ou distribution de tabac ;
- Pornographie ;
- Jeux d'argent.

Pré-analyse

Lors de notre phase de détection, il est également du ressort de notre équipe d'investissement d'identifier et de mesurer les principaux risques et opportunités en matière d'ESG auxquels l'entreprise-cible se trouve exposée.

En cas de doute sur certaines thématiques, un recours à notre comité d'investissement ou à des experts tiers peut être effectuée en parallèle de nos investigations financières. Si l'exposition à ces sujets ESG est considérée comme trop risquée pour la pérennité de l'entreprise, Latour Capital peut décider de se retirer des processus d'investissement.

2.3 Phase d'Acquisition

Depuis 2018 et l'établissement de notre politique ESG, nous nous engageons également à conduire une due diligence ESG de façon systématique sur tous les investissements effectués de façon majoritaire, au plus tard dans l'année qui suit le closing de la transaction. Nous avons ainsi effectué en 2019 une due diligence ESG en pré-closing lors de notre investissement dans Atlas For Men (vente de vêtements outdoor) sur l'un des sujets ESG majeurs pour ce secteur, à savoir la prise en compte des sujets Environnementaux et Sociaux dans la Supply chain. Par ailleurs, pour les deux autres investissements réalisés en 2019, à savoir Primonial (société spécialisée dans la gestion en patrimoine) et Sansac (acteur suédois de la containerisation des déchets, build up de Sulo) nous avons pris un engagement ferme auprès de prestataires externes de mener des due diligences ESG en 2020 conformément à nos engagements.

Due Diligence ESG

La due diligence permet d'identifier les enjeux ESG les plus matériels de la cible, et les éventuelles insuffisances qui représenteraient des sujets à améliorer de façon prioritaire une fois l'investissement effectué.

Menée par des consultants tiers, ces revues et due diligences se concentrent sur :

1. L'identification de risques et opportunités ESG inhérents au secteur d'activité de l'entreprise ciblée ;
2. Une étude approfondie du niveau de maturité de l'entreprise sur la gestion de ces thématiques ESG : analyse des politiques présentes, plan d'action, organisation du management et ressources mis à disposition, actions entreprises et objectifs établis, etc.
3. La mise en place d'un plan d'action se concentrant sur ces problématiques ESG avec l'établissement d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Cette due diligence ESG est ensuite utilisée par le comité d'investissement et est incluse dans le mémo d'investissement, afin de motiver le choix final d'investissement.

Pacte d'actionnaire

Si la décision d'investissement est positive, une clause portant sur les thématiques ESG et le respect de l'environnement et des hommes est inclus dans le pacte d'actionnaire.

2.4 Phase d'Accompagnement

Mise en place et support de Politique ESG

Une fois l'investissement effectué et sur la base de la due diligence réalisée, le management de la participation propose un plan d'action qui fait l'objet d'une approbation par Latour Capital. Ce plan d'action détaille les objectifs à atteindre, les indicateurs à suivre et les axes majeurs d'amélioration.

Sensibilisation du management et dialogue constant

Ce plan d'action détaillé s'inscrit dans le dialogue constant que nous entretenons avec les entreprises de notre portefeuille, qui nous communiquent régulièrement leurs principales avancées ou difficultés en matière d'ESG.

L'objectif de Latour Capital est de mettre en place un suivi des résultats de ces plans d'actions, et de les adapter et les améliorer d'année en année selon les performances des entreprises.

Il est également à noter que les sujets ESG sont abordés systématiquement pour chaque participation lors du Conseil de Surveillance/*Business Review*.

À titre d'exemple, un travail important sur la santé et la sécurité au travail est effectué au sein d'entreprises telles qu'ERI, Oak Nation, Sogetrel et Sulo. Le sujet étant un enjeu opérationnel majeur pour ces sociétés, il est abordé de façon systématique en Conseil de Surveillance/*Business Review*.

2.5 Phase de Cession

Valorisation de la performance ESG et des progrès réalisés

Lors de notre phase de cession des entreprises de notre portefeuille, nous désirons établir une mesure des progrès réalisés en matière d'ESG. Ce bilan devra se baser sur la progression vis-à-vis du plan d'action mis en place lors des phases d'acquisition et de détention. Selon les circonstances, nous souhaitons ainsi mener des Vendor Due Diligence afin de valoriser formellement ces progrès auprès de parties tierces.

Accompagnement du management

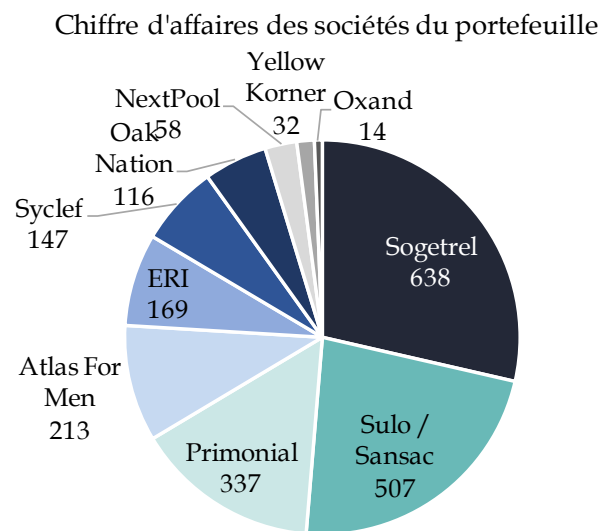
Parallèlement à cette valorisation de la performance ESG, Latour Capital s'engage à poursuivre son rôle d'investisseur responsable, en accompagnant et préparant le management des entreprises en cours de cession à répondre à des probables questions sur les thématiques de l'ESG, que pourraient avoir de potentiels acquéreurs.

3 En détail, l'intégration de l'ESG au niveau de notre portefeuille

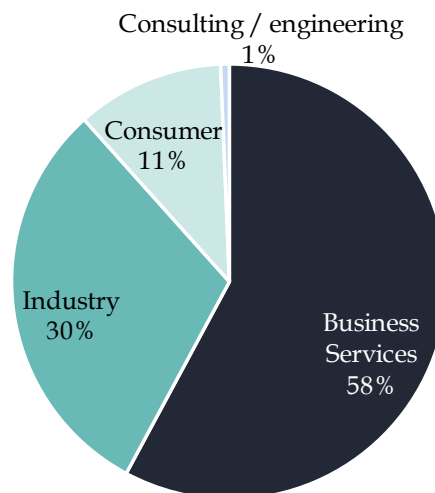
3.1 Revue Globale du Portefeuille

Cette revue ESG est l'occasion pour Latour Capital de faire un suivi de son portefeuille et des différents avancements des entreprises dans leurs démarches environnementales, sociales et en termes de gouvernance.

Données économiques relatives à nos entreprises des Fonds Latour I, Latour II et Latour III

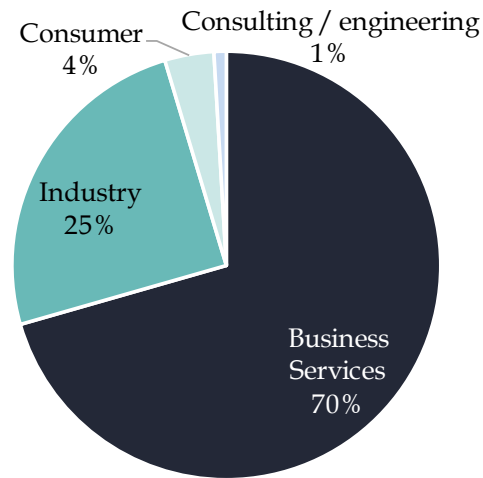


Répartition sectorielle des sociétés du portefeuille



Données sociales relatives à nos entreprises des Fonds Latour I, Latour II et Latour III

Répartition du nombre de salariés par secteur d'activité



Données environnementales relatives à nos entreprises des Fonds Latour I, Latour II et Latour III

- Entreprises ayant effectué, ou sont en cours de réalisation, d'une due diligence ESG lors de l'investissement ou post investissement dans un délai d'un an suivant le closing : 100% des sociétés en portefeuille du fonds II et III.
- Entreprises ayant mis en place des initiatives ESG : 100% des sociétés en portefeuille
- Case Studies pour l'année 2019 :
 - Sulo
 - Sogetrel
 - Oak Nation
 - ERI

3.2 SULO



| | | | |
|-----------------|--------------------------------------|---------------------------|---------------|
| <u>Activité</u> | Fabrication de conteneurs de déchets | <u>Investissement</u> | 2018 |
| <u>Siège</u> | Levallois | <u>Chiffre d'affaires</u> | 342 M€ (2019) |

Présentation de la société

Leader européen de la conteneurisation des déchets opérant dans 12 pays, SULO (ex-Plastic Omnium Environnement) possède 6 usines en France, en Allemagne et en Espagne, un centre de R&D et de services clients à Saint Priest (69) ainsi qu'un large réseau d'agences et de points service servant plus de 8.000 clients. Partenaire privilégié des collectivités locales et des entreprises pour la gestion des déchets et la préservation de l'environnement et fort de 1 800 collaborateurs, SULO réalise en 2019 un chiffre d'affaires de 342 millions d'euros, grâce à une large gamme de produits (bacs roulants à ordures ménagères, conteneurs pour l'apport volontaire - colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés...) et des services dédiés à la gestion des déchets (enquêtes et installation/mise en place, prestations de lavage, systèmes de gestion des données et de tarification incitative...).

Contexte de l'investissement

Latour Capital entre au capital de SULO en 2018, dans le cadre du spin off de Plastic Omnium Environnement, division devenue un non-core business pour le groupe côté Plastic Omnium. Latour Capital réalise à cette occasion la cinquième opération de Latour Capital II, véhicule doté de près de 310 millions €.

SULO : Première société française évaluée positivement pour ses projets en économie circulaire

Depuis Avril 2019, SULO est la première société française certifiée par l'AFNOR Certification, AFAQ « Economie Circulaire », un modèle d'évaluation, basé sur la norme XP X30-901, qui indique son aptitude à mener des projets dans le domaine de l'économie circulaire.

Engagée auprès des collectivités et des entreprises, la société innove depuis plus de 20 ans pour la revalorisation des matières premières issues du recyclage, contribuant à l'émergence d'une société plus sobre en ressources.

L'évaluation réalisée par AFNOR Certification porte sur deux projets conduits par le site industriel SULO de Langres en Haute-Marne (170 collaborateurs, 2 millions de bacs roulants 2 et 4 roues produits chaque année) autour des produits de la marque CIRCULAR ECO® :

- Des bacs 100% recyclables et entièrement fabriqués avec des matériaux recyclés,

- L'intégration d'au moins 60% de matière issue de la « post-consommation ménagère » (flaconnages, bouchons, etc.) au Polyéthylène Haute Densité (PEHD) recyclé.

Preuve concrète de l'efficacité du tri des ménages et de la réalité du recyclage de la matière plastique, CIRCULAR ECO® est la garantie d'une gestion optimisée de l'utilisation d'énergie et des ressources naturelles à travers une production moins consommatrice de CO2.



3.3 Sogetrel

Sogetrel

| | | | |
|-----------------|--------------------------------------|---------------------------|---------------|
| <u>Activité</u> | Couverture numérique des territoires | <u>Investissement</u> | 2018 |
| <u>Siège</u> | Issy-les-Moulineaux | <u>Chiffre d'affaires</u> | 638 M€ (2019) |

Présentation de la société

Acteur majeur de l'intégration de réseaux et de systèmes de communication, Sogetrel est notamment connue pour son implication dans l'irrigation numérique des territoires (déploiement de la fibre optique en France, maintenance du réseau d'Orange) ou sa position sur le marché des solutions digitales pour la « Smart City ». Le chiffre d'affaire de Sogetrel est de 638 millions d'euros en 2019 pour près de 4,000 collaborateurs.

Contexte de l'investissement

Quatrième LBO de Sogetrel depuis sa création en 1985, cette opération a pour objectif de soutenir la forte croissance de l'entreprise et sa stratégie d'acquisition. Latour Capital est accompagné de l'investisseur historique, BpiFrance, et en minoritaire, des fonds BNP Développement et Paluel-Marmont Capital.

Sogetrel : Une croissance responsable et durable récompensée par la reconnaissance Gold d'ECOVADIS

Attentif à faire du développement durable une priorité permanente et intégrée dans l'exercice de ses activités, le Groupe Sogetrel est engagé dans une démarche ESG pour une « croissance responsable et durable ».

Considérant la RSE comme un élément structurant de son activité, Sogetrel a formalisé une politique RSE robuste et l'a inscrite dans son plan stratégique à 2020. Un responsable RSE a été nommé, et des managers régionaux relaient localement les plans d'action et remontent les indicateurs clés.

Un rapport ESG est présenté chaque année en Conseil de Surveillance/ Administration, faisant état des réalisations de l'année.

Véritable levier d'amélioration, cette démarche ESG permet au Groupe Sogetrel, non seulement de renforcer la mise en cohérence de nombreuses actions entreprises depuis des années, mais également de fédérer ses collaborateurs autour d'un projet commun : « Ambition 2022 ». En s'appuyant sur un système de management QSE (Qualité Sécurité Environnement) intégré fondé sur l'amélioration continue de la performance, les engagements du Groupe

Sogetrel permettent de fidéliser les collaborateurs, de travailler sur la réduction des coûts et de répondre aux attentes des parties intéressées.

Chaque année, le Groupe Sogetrel est évalué par ECOVADIS qui mesure son niveau d'engagement RSE. Pour 2019, et pour la troisième année consécutive, ECOVADIS accorde la reconnaissance « Gold » au Groupe Sogetrel.

ECOVADIS propose un service d'évaluation complet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. La notation ECOVADIS s'intéresse à un vaste spectre de systèmes de gestion non financiers, notamment aux conséquences dans les thèmes suivants : l'Environnement, le Social & Droits de l'Homme, l'Éthique et les Achats Responsables. Chaque entreprise est évaluée sur des problématiques essentielles en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité.

La reconnaissance Gold est attribuée au top 5% des entreprises évaluées par ECOVADIS. Le groupe Sogetrel fait partie du top 3% des sociétés les mieux notées.



3.4 Oak Nation



| | | | |
|-----------------|----------------------------|--------------------------|---------------|
| <u>Activité</u> | Merranderie et Tonnellerie | <u>Investissement</u> | 2018 |
| <u>Siège</u> | Murlin | <u>Chiffre d'affaire</u> | 116 M€ (2019) |

Présentation de la société

Oak Nation est le numéro 2 français de la tonnellerie, alliant les groupes tonneliers Charlois et Nadalié.

Leur activité est scindée en deux :

- Activité de 1ère transformation du bois : merranderie (activité de transformation des rondins de bois en merrain) et traverse de chemin de fer.
- Activité de 2ème transformation du bois : tonnellerie (activité de production des fûts, utilisés pour le vieillissement du vin et de certains spiritueux), foudrerie (larges contenants) et produits œnologiques

Le chiffre d'affaire d'Oak Nation est de 116 millions d'euros en 2019 pour plus de 600 collaborateurs.

Contexte de l'investissement

En 2018, Latour Capital investit dans Oak Nation, aux côtés du management et des fondateurs de l'entreprise. Latour Capital réalise à cette occasion la troisième opération de Latour Capital II, véhicule doté de près de 310 millions €.

Oak Nation : Un engagement pour l'amélioration constante de la santé et de la sécurité des employés

Le groupe Charlois maintient en améliorations constantes les conditions de travail et la sécurité de ses salariés et travailleurs temporaires : depuis plus de 10 ans, le groupe Charlois développe des machines performantes pour les scieries, les merranderies et les tonnelleres du groupe qui intègrent des procédures de sécurité. Le bureau d'études est installé au siège à Murlin, où un atelier assure la fabrication, l'entretien et le renouvellement des machines-outils. Une équipe de 4 techniciens est dédiée au service des employés, à l'écoute de leurs besoins et des exigences de leurs métiers respectifs.

Il est à noter que le groupe Charlois a une page internet dédiée à l'ESG, mise à jour régulièrement via la publication d'articles, de case studies et d'interviews : <https://charlois-rse.com/>

3.5 ERI



| | | | |
|-----------------|------------------------------|--------------------------|---------------|
| <u>Activité</u> | Services de génie électrique | <u>Investissement</u> | 2016 |
| <u>Siège</u> | Fontenay-sous-Bois | <u>Chiffre d'affaire</u> | 169 M€ (2019) |

Présentation de la société

Fondée en 1957, ERI a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 169 millions € et compte près de 800 salariés. Elle propose aux maîtres d'ouvrage des services de génie électrique (courants forts et courants faibles) et de corps d'état techniques. Le Groupe intervient lors de la rénovation, de l'entretien et de la réhabilitation de tout type de bâtiments auprès d'une clientèle composée majoritairement d'acteurs publics et parapublics.

Contexte de l'investissement

Latour Capital entre au capital de ERI en 2016, à l'occasion de la transmission de la société par les deux principaux actionnaires historiques Patrick Oudot et Michel Faury à l'actuel dirigeant Pierre Chaplain, accompagné de son équipe de management. Latour Capital réalise à cette occasion la deuxième opération de Latour Capital II, son dernier véhicule doté de près de 310 millions €.

ERI : Une gestion des risques santé et sécurité exemplaire

Conscient de l'importance et de l'exposition de ses différentes parties prenantes quant aux risques d'accidents du travail, ERI a mis en place un système performant de management des risques santé et sécurité :

- Un responsable Sécurité a été recruté fin 2018
- Une campagne de sensibilisation a été menée auprès du Comité de Direction fortement incité à faire preuve d'exemplarité
- Des visites terrain sont régulièrement organisées pour former les ouvriers à adopter les bons gestes et postures, les prévenir des risques de chute, d'électrification etc.

Par ailleurs, un suivi strict de l'évolution du taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt est effectué lors de chaque Board, au cours desquels sont passés en revue tous les accidents du mois (identification des victimes, emploi, circonstances de l'accident et durée de l'arrêt en jour).

4 L'intégration des sujets ESG au sein de notre société de gestion

4.1 Nos engagements au sein de la société de gestion

Diversité au sein de la société de gestion

Conscients des enjeux sociétaux portés par les questions de parité, et persuadé de la richesse et des effets positifs sur notre activité que peut apporter plus de diversité et d'interaction femmes/hommes, Latour Capital a augmenté la part de femmes présentes au sein de son équipe de gestion en 2018, la portant de 15% en 2017 à 36 % en 2019. En procédant de la sorte, Latour Capital se trouve ainsi au-delà de la part moyenne de femmes au sein des équipes d'investissement dans le secteur du Private Equity (25%)¹.

Cette proportion de femmes au sein de notre équipe a vocation à croître dans les années à venir, en alignement avec notre vision de la société et de ce à quoi elle doit tendre.

Une vision durable de l'investissement

Depuis sa création en 2011, Latour Capital a effectué 13 investissements, pour 3 cessions, portant le total d'entreprises en portefeuille à 10 (au 31/12/2019). En moyenne, les entreprises présentes au portefeuille de Latour Capital, le sont depuis plus de 4 ans, traduisant ainsi une vision et un engagement à long terme de Latour Capital. En excluant les quatre investissements effectués par Latour Capital depuis 2018, cette moyenne est de 5 ans d'ancienneté par entreprise.

En accord avec cette vision longue de l'investissement, nous avons ainsi réinvesti en 2015 dans Proxiserve, historiquement le premier investissement de Latour Capital (2011) avant d'en ressortir définitivement en 2019, ainsi que dans Primonial en 2019, avant-dernier investissement de Latour Capital I traduisant là notre confiance portée dans le management de l'entreprise et notre capacité à suivre sur du long terme les entreprises de notre portefeuille.

Partage de valeur avec les salariés

En 9 ans, Latour Capital a ouvert son capital afin d'intégrer ses salariés à son capital et de permettre ainsi un partage de la valeur créée.

En parallèle avec ces ouvertures au capital, Latour Capital a mis en place une politique de promotion interne, récompensant la fidélité et l'engagement de ses employés. Ainsi, fin 2017, nous avons fait le choix de promouvoir trois de nos collaborateurs, présents depuis 2011 et 2016, à des postes de Directeur et de Chargé d'Affaires. De même, en 2019 deux autres collaborateurs ont été promus aux postes de Directeur et Chargé d'Affaires Senior.

La sensibilisation de l'équipe de gestion

Comme illustré par notre politique ESG publiée en 2018, nous avons poursuivi cette année notre travail sur l'intégration opérationnelle des questions ESG au sein de Latour Capital. Persuadé que ce changement ne peut être réel que s'il est intégré par nos équipes, qui sont les premiers à même de porter l'ESG dans l'investissement, nous avons souhaité effectuer une formation d'une demi-journée, effectué par des consultants extérieurs, à la totalité de l'équipe

¹ Etudes sur la mixité dans le Capital investissement 2018 - 9^{ème} édition - France Invest avec Elles, Deloitte.

de gestion. Cette formation a été effectuée début 2019 dans nos locaux parisiens et portait sur les sujets suivants :

- Les thèmes couverts par l'ESG ;
- Une vision des pratiques ESG au sein du Private Equity ;
- Un récapitulatif de l'ESG chez Latour Capital d'un point de vue stratégique et opérationnel ;
- Un plan d'action et les prochaines étapes.

La sensibilisation passe également par la nomination des deux *process owners*, membres de l'équipe d'investissement, en charge du suivi de l'implémentation de la politique ESG.

Réduction de notre impact environnemental direct

Soucieux de limiter notre impact environnemental à notre échelle, nous mettons en place des initiatives permettant de consommer moins de plastique, moins de papier et assurons un suivi de nos consommations d'énergie. Nous cherchons également à réduire l'empreinte carbone liée à nos déplacements professionnels.

4.2 Nos engagements pour la société civile

Historiquement mécène de l'association les Petits Princes depuis plusieurs années, et conscient de son rôle en faveur de la société civile, Latour Capital a décidé d'étendre son mécénat à deux associations supplémentaires : AD Augusta et la Fondation Apprentis d'Auteuil en plus de l'Association Petits Princes et Just World International.

Association Petits Princes



L'Association Petits Princes s'est donnée pour objectif de réaliser les « rêves » d'enfants et d'adolescents malades atteints de cancers, leucémies et maladies génétiques. En décembre 2018, le 7 000ème rêve d'enfant a ainsi été réalisé, en permettant notamment à 8 enfants de chanter devant 1,500 personnes au Casino de Paris.

Latour Capital s'est engagé depuis 2016 aux côtés de l'association.

Plus d'information sur : <https://www.petitsprinces.com/>

Just World International Europe



JustWorld International est une organisation humanitaire du monde équestre créée en 2003 et visant à offrir une éducation et une formation professionnelle pour les enfants des communautés pauvres du Cambodge, du Guatemala et du Honduras.

Latour Capital s'est engagé en 2018 pour la première année aux côtés de l'association.

Plus d'information sur : <https://www.justworldeurope.org/>

Apprentis d'Auteuil



Apprentis D'Auteuil est une fondation créée en 1866 engagée dans la prévention et la protection de l'enfance. Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion à destination de plus de 30 000 jeunes et familles fragilisés.

Latour Capital s'est engagé en 2019 pour la première année aux côtés de la fondation.

Plus d'information sur : <https://www.apprentis-auteuil.org/>

AD Augusta



Ad Augusta est une association créée en 2011 qui accompagne et propose des parcours de reconstruction à destination de militaires, de pompiers et de gendarmes blessés et atteints d'un traumatisme psychique.

Latour Capital s'est engagé en 2019 pour la première année aux côtés de l'association.

Plus d'information sur : <https://adaugusta.fr/>

4.3 Notre plan d'action à horizon 3 ans - mis en place en 2018



- ▶ Mise en place d'un système de suivi approfondi de l'évolution des indicateurs ESG au sein de nos entreprises et à l'échelle de notre société de gestion
- ▶ Poursuite et approfondissement de notre mobilisation au sein des différents comités et initiatives auxquels nous prenons part en faveur de l'investissement responsable (France Invest, comités PRI)



- ▶ Atteindre 100% des entreprises ayant réalisé une due diligence ou une revue ESG
- ▶ Réalisation des premiers suivis des plans d'actions ESG établis en 2018
- ▶ Réalisation de due diligence à l'occasion des sorties d'entreprises de notre fonds lorsque nécessaire
- ▶ Mise en place d'un outil de suivi permettant d'inclure également les entreprises minoritaires de notre portefeuille
- ▶ Structuration des politiques et des équipes dédiées à l'ESG au sein des entreprises concernées du portefeuille. Encouragement à établir des rapports annuels ESG au niveau des entreprises.

4.4 Latour Capital et les Objectifs de Développement Durable

Adoptés en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, les Objectifs du Développement Durable (ODD) définissent 17 objectifs à horizon 2030 et 169 cibles permettant de répondre aux défis mondiaux auxquels l'humanité est confrontée.



Les ODD sont aujourd'hui l'un des sujets d'importance croissante pour les entreprises, analysant leur empreinte positive ou négative sur ces grands sujets.

Nous sommes en cours de réflexion pour identifier les ODD pertinents pour chacune de nos participations afin de les intégrer progressivement dans notre suivi et les utiliser comme outil d'analyse pour identifier l'impact environnemental et sociétal de nos investissements.

LATOUR CAPITAL - 104 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris
Tél. (33) 1 40 62 30 00
<http://www.latour-capital.fr/contact>



<https://www.linkedin.com/company/latour-capital/about/>

*Ce document a été réalisé avec le support de l'équipe Développement Durable de PwC
France*



Annexe 1 : Principes pour l'Investissement Responsable

MISE EN ŒUVRE DES SIX PRINCIPES

Les Principes sont ambitieux et adoptés de manière volontaire : ils proposent différentes actions permettant d'intégrer les questions ESG :

1 Nous intégrerons les questions ESG à nos processus décisionnels et d'analyse des investissements.

Actions possibles :

- Aborder les questions ESG dans les déclarations stratégiques d'investissement
- Faciliter l'élaboration d'outils, de métriques et d'analyses liés à l'ESG
- Évaluer la capacité des responsables des investissements internes à intégrer les questions ESG
- Évaluer la capacité des responsables des investissements externes à intégrer les questions ESG
- Demander aux prestataires de services d'investissement (analystes financiers, consultants, courtiers, sociétés de recherche ou de cotation) d'intégrer les facteurs ESG dans leurs recherches et analyses en cours
- Encourager les travaux universitaires et autres recherches dans ce domaine
- Promouvoir la formation à l'ESG pour les professionnels de l'investissement

2 Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les questions ESG nos politiques et procédures en matière d'actionariat.

Actions possibles :

- Concevoir et divulguer une stratégie d'actionariat actif en phase avec les Principes
- Exercer ses droits de vote ou surveiller le respect de la politique en matière de vote (en cas d'externalisation)
- Mettre au point des moyens d'engagement (soit directement, soit en externalisant)
- Participer à l'élaboration de stratégies, de réglementations et de normes (par ex : promotion et protection des droits des actionnaires)
- Déposer des résolutions d'actionnaire en phase avec les questions ESG à long terme
- Faire intervenir les entreprises sur les questions ESG
- Participer à des initiatives d'engagement collectives
- Demander aux responsables d'investissement de développer un engagement lié à l'ESG et d'en rendre compte

3 Nous demanderons, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.

Actions possibles :

- Plaider pour une normalisation du reporting concernant les questions ESG (via des outils tels que la Global Reporting Initiative)
- Plaider pour l'intégration des questions ESG dans les rapports financiers annuels
- Demander des informations aux entreprises concernant l'adoption de normes, de critères, de codes de conduite ou d'initiatives internationales pertinents (tel que le Pacte mondial des Nations Unies), ainsi que concernant l'adhésion à ces normes, codes et initiatives
- Soutenir les initiatives et résolutions d'actionnaires en faveur de la divulgation des informations relatives aux questions ESG

4 Nous encouragerons l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements.

Actions possibles :

- Intégrer les exigences relatives aux Principes dans les appels d'offres
- Rapprocher les mandats d'investissement, les procédures de surveillance, les indicateurs de performance et les structures d'incitation en conséquence (par ex : s'assurer que les processus de gestion des investissements reflètent les horizons temporels s'il y a lieu)
- Transmettre les critères ESG aux prestataires de services d'investissement
- Réexaminer les rapports avec les prestataires de services ne répondant pas aux critères ESG
- Appuyer le développement d'outils pour l'étalonnage de l'intégration de l'ESG
- Soutenir les évolutions réglementaires ou politiques rendant possible la mise en œuvre des Principes

5 Nous coopérerons pour améliorer l'efficacité de notre mise en œuvre des Principes.

Actions possibles :

- Soutenir les réseaux et plateformes d'information et y participer pour partager des outils, mettre en commun des ressources et faire des rapports des investisseurs une source d'enseignements
- Résoudre ensemble les problèmes qui surviennent dans ce domaine
- Concevoir ou soutenir des initiatives de collaboration idoines

6 Nous rendrons chacun compte de nos activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.

Actions possibles :

- Divulguer la façon dont les questions ESG sont intégrées aux pratiques d'investissement
- Faire preuve de transparence concernant les activités d'actionariat actif (votes, engagement et/ou dialogue politique)
- Divulguer ce qui est exigé des prestataires de services au sujet des Principes
- S'entretenir avec les bénéficiaires à propos des questions ESG et des Principes
- Rendre compte des progrès accomplis et/ou des réussites concernant les Principes, selon une approche de type « se conformer ou expliquer »
- Chercher à déterminer l'impact des Principes
- Mettre à profit le reporting pour sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs

« Ces Principes constituent une aide précieuse afin de formaliser et concentrer nos efforts en matière d'investissement responsable, sensibiliser les acteurs en interne et mettre au point un vocabulaire et un ensemble de critères communs pour nos partenaires d'investissement, nos équipes de gestion des sociétés de portefeuille et les autres parties prenantes. Il est pour nous crucial d'interagir avec ceux qui partagent cet engagement, et d'apprendre d'eux ».

George R. Roberts
Co-président et co-fondateur, Kohlberg Kravis Roberts